



L'Agora du Conseil



Commission
scolaire
de Montréal

Volume 9, numéro 7 – Février 2017



L'Agora du Conseil est une publication mensuelle du Service du secrétariat général qui présente les principaux dossiers traités par le Conseil des commissaires de la Commission scolaire de Montréal (CSDM).

Les dossiers dont il est question ci-dessous ont été traités à la séance ordinaire du Conseil du 22 février 2017 ainsi qu'à la séance ajournée du 28 février, qui se sont tenues au centre administratif de la Commission scolaire.

- **Programme Bien dans mes baskets**

Une présentation du programme Bien dans mes baskets du CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal, qui utilise le basketball parascolaire comme outil d'intervention psychosociale, a été faite devant le Conseil des commissaires. Ce programme, mis sur pied à l'école secondaire Jeanne-Mance en 2001, est maintenant également offert au centre Gédéon-Ouimet et dans treize écoles primaires. Reconnu à l'échelle internationale, il a fait l'objet d'un documentaire, intitulé *Martin et les Dragons*.

- **Formation des adultes**

À l'occasion d'une audience du Centre de formation de l'alimentation du Québec, les commissaires ont été sensibilisés aux conséquences de l'adoption du projet de loi 70 (*Loi visant à permettre une meilleure adéquation entre la formation et l'emploi ainsi qu'à favoriser l'intégration en emploi*) sur les formations offertes par les centres de formation aux adultes. Rappelons que la nouvelle loi prévoit la disparition d'Emploi Québec, dont les responsabilités en matière de formation sont transférées aux entreprises. Les intervenants ont souligné que, contrairement aux centres de formation des adultes, les entreprises n'ont pas comme mission d'offrir une formation complète, portant aussi bien sur le savoir-être que le savoir-faire, ce qui est pourtant nécessaire à l'atteinte des objectifs d'insertion sociale.

- **Mémoire sur la sécurité routière**

Le Conseil des commissaires a adopté un mémoire sur la sécurité routière, qui a par la suite été transmis à la Consultation publique sur la sécurité routière, tenue par la Société de l'assurance automobile du Québec pour le ministre des Transports. La CSDM y présente ses préoccupations en matière de sécurité aux abords des écoles et les recommandations issues des travaux de son comité sur la sécurité.

- **Implantation d'un site d'injection supervisée**

Les commissaires ont également décidé par résolution d'informer la Direction de santé publique de Montréal des préoccupations de la CSDM dans le contexte de l'implantation d'un site d'injection supervisée à proximité d'écoles primaires des quartiers Centre-Sud et Hochelaga-Maisonneuve, et de réclamer des rencontres d'information. Ils souhaitent que les commissaires scolaires concernés et des représentants de la population locale, des conseils d'établissement, des organismes scolaires et du réseau de la santé et des services sociaux soient invités à ces rencontres. Le directeur général de la CSDM veillera à la participation d'un représentant de la Commission scolaire au comité local de suivi.

- **Déplacement d'élèves dans les écoles à vocation particulière**

Pour donner suite à l'annonce du déplacement d'élèves fréquentant des écoles à vocation particulière en raison du changement à l'indice de défavorisation de leur école, changement qui entraîne la réduction du nombre d'élèves par classe, le Conseil des commissaires a résolu de faire des représentations auprès du ministère de l'Éducation au sujet du mode de calcul du taux de défavorisation utilisé pour les écoles à vocation particulières, celles-ci ayant des processus d'admission différents de ceux utilisés par les écoles de quartier.
- **Recrutement et rétention des employés et des cadres de la CSDM**

Dans le contexte des difficultés rencontrées par la CSDM dans le recrutement et la rétention de ses employés et de ses cadres, le Conseil des commissaires a résolu de se pencher sur le problème et a mandaté le directeur général adjoint à la gestion des personnes et des pratiques d'encadrement pour produire un rapport sur l'état de la situation et sur les mesures à prendre.
- **Appui à la circonscription Sainte-Marie-Saint-Jacques**

Le Conseil des commissaires a adopté une résolution d'appui au maintien de la circonscription électorale de Sainte-Marie–Saint-Jacques en réaction à l'annonce, par le Directeur général des élections du Québec, de la fusion de cette circonscription avec une partie de celle de Westmount–Saint-Louis dans le cadre de la refonte de la carte électorale.
- **Redéveloppement du site de l'ancien hôpital de Montréal pour enfants**

Certains extraits du mémoire de la CSDM sur la Stratégie centre-ville seront présentés à la consultation publique sur le redéveloppement du site de l'ancien hôpital de Montréal pour enfants.
- **Composition du comité exécutif**

Le Conseil des commissaires a modifié la composition du comité exécutif de la CSDM en y ajoutant un deuxième membre commissaire-parent, répondant ainsi à une demande du Comité de parents, qui avait adopté une résolution en ce sens.
- **Code de conduite des employés de la CSDM**

Les employés de la CSDM sont dorénavant dotés d'un code de conduite, intitulé *L'éthique et les valeurs au travail : Code de conduite des employés de la CSDM*, adopté par le Conseil des commissaires le 28 février. Il faut noter que ce code se veut avant tout un outil servant à guider la réflexion et qu'il est complémentaire à la fois à la *Politique sur le civisme, l'éthique et le cybercivisme*, adoptée en 2014, et aux autres normes et politiques existantes. Le code peut être consulté sur Adagio (site intranet de la CSDM), à l'adresse suivante : <http://sri.csdm.qc.ca/Politiquereg/>.
- **Circonscriptions scolaires**

Afin de tenir compte du très grand nombre d'électeurs et d'établissements scolaires sur son territoire, la CSDM a résolu d'envoyer au ministre de l'Éducation une demande visant à établir à quinze, plutôt qu'à douze comme c'est le cas actuellement, le nombre de circonscriptions scolaires de son territoire. La Commission scolaire invoque notamment, à l'appui de sa demande, le fait qu'elle compte plus du double d'électeurs et d'établissements que les autres grandes commissions scolaires du Québec et rappelle qu'il est important que les commissaires soient présents auprès des citoyens et des établissements et qu'ils puissent assister aux rencontres des conseils d'établissement de leur circonscription pour représenter les besoins de leur milieu auprès du Conseil des commissaires, conformément à la loi.

- **Nouvelles serres pour l'École des métiers de l'horticulture de Montréal**
Un projet de construction de nouvelles serres au Jardin botanique a été approuvé afin de répondre aux besoins de l'École des métiers de l'horticulture de Montréal. Les démarches et les négociations relatives à ce projet se poursuivent.
- **Calendrier des séances du Conseil des commissaires pour l'année 2017-2018**
Le Conseil des commissaires a adopté le calendrier de ses séances pour l'année scolaire 2017-2018. Ainsi, les séances du Conseil des commissaires de l'année scolaire 2017-2018 auront lieu les mercredis 30 août, 27 septembre et 20 décembre 2017, ainsi que les mercredis 24 janvier, 21 février, 25 avril, 23 mai et 20 juin 2018, à 19 h, à la salle Laure-Gaudreault du centre administratif. Il y aura en outre trois séances dans des établissements scolaires de la CSDM, soit le 25 octobre 2017 à l'école Baril (formation générale des jeunes – primaire), le 22 novembre 2017 au centre Champagnat (formation générale des adultes) et le 28 mars 2018 à l'école Lucien-Pagé (formation générale des jeunes – secondaire).
- **Questions du public**
Au cours de la période réservée au public, des parents, des élèves, des représentants de conseils d'établissement et des membres de la communauté ont présenté aux commissaires leurs préoccupations dans différents dossiers. Ainsi, une mère a exprimé son inquiétude devant la difficulté de l'école fréquentée par son fils à recruter et un orthophoniste pour une classe de langage. Par la suite, des élèves ont demandé aux commissaires d'éviter le déplacement d'élèves de leur école alternative vers une autre école à la suite du changement à l'indice de défavorisation de l'école. Des représentants d'une coalition pour le maintien du transport scolaire aux écoles Atelier, FACE et Fernand-Seguin se sont quant à eux présentés pour assurer le suivi de ce dossier. Enfin, le père d'un enfant fréquentant l'annexe La Passerelle, qui offre des services à des enfants de 4 et 5 ans présentant une déficience motrice légère et ayant un potentiel d'intégration dans une école ordinaire, a voulu sensibiliser les commissaires à la possibilité de la fermeture de cet établissement l'an prochain.
- **Dossiers d'information**
Le Conseil des commissaires a reçu des rapports d'information sur le financement du transport scolaire et l'utilisation du produit de la taxe scolaire, ainsi que sur les résultats scolaires, sur le forum *Enseigner et intervenir auprès des élèves ayant des besoins particuliers*, tenu le 21 novembre 2016, et sur les travaux entourant la politique de la réussite et le plan d'engagement de la CSDM et les projets éducatifs des établissements. Il a également reçu en information le rapport annuel 2015-2016 du Comité de gestion de la taxe scolaire de l'île de Montréal et une résolution du Comité consultatif des services aux élèves à besoins particuliers, lequel demandait la nomination de délégués au comité sur la stratégie pro-parents et au comité sur le service de garde à la CSDM. Notons que ces délégués ont été nommés au cours de la séance.

Nominations

Direction d'établissement

- **M^{me} Lyne Robichaud** a été nommée directrice à l'école **Bedford**. Elle est entrée en fonction le 15 février 2017.

Directions adjointes d'établissement

- **M. Renaud Bellefleur** a été nommé directeur adjoint à l'école **La Dauversière**. Il est entré en fonction le 15 février 2017.

- **M^{me} Sophie Daigle** a été nommée directrice adjointe à l'école **Léonard-De Vinci**. Elle est entrée en fonction le 15 février 2017.
- **M^{me} Stéphaney-Pascal Gauthier** a été nommée directrice adjointe à l'école **FACE**. Elle est entrée en fonction le 7 février 2017.
- **M. Ronald Jean-Pierre** a été nommé directeur adjoint à l'école **Louis-Riel**. Il est entré en fonction le 15 février 2017.
- **M^{me} Sandra Michel** a été nommée directrice adjointe à l'école **Joseph-François Perrault**. Elle est entrée en fonction le 15 février 2017.
- **M. Maxime Tassé** a été nommé directeur adjoint à l'école **Notre-Dame-de-Grâce Annexe/Étoile filante**. Il est entré en fonction le 15 février 2017.

Le Conseil des commissaires leur souhaite tout le succès possible dans l'exercice de leurs nouvelles fonctions.

Source : Service du secrétariat général
Cette publication est rédigée en nouvelle orthographe.

Pour nous faire part de vos questions ou de vos commentaires,
vous pouvez nous écrire à secg@cscdm.qc.ca ou nous appeler au 514 596-6012.

090009
Conception visuelle : Service des communications